

Arrêté du 31 août 2016 relatif au compte financier des établissements publics de santé

31/08/2016

Ce texte présente les modalités et le cadre de présentation du compte financier des établissements publics de santé. Il abroge dans le même temps l'arrêté du 6 août 2015 relatif au compte financier des établissements publics de santé.